

# RÉFLEXION

COMPRENDRE, SÉCURISER, AVANCER

## LA SUCCESSION : QUAND L'INÉLUCTABLE ARRIVE...

On ne sait jamais quand...

Cette phrase, vous l'avez certes entendue plusieurs fois... et elle nous rappelle de façon parfois lancinante une réalité que nous cherchons tous à repousser le plus tard possible : notre mort ou celle de nos proches. Nous sommes pour la plupart peu enclins à aborder le sujet de notre finalité; pourtant, cette réalité, quand elle se présente, déclenche son lot de tracasseries administratives et financières, en plus de la peine qu'éprouvent les proches. Pas nécessairement facile pour nous d'aborder aujourd'hui le sujet de la succession alors que les vacances viennent à peine de se terminer et que l'on commence à rêver à d'autres projets....

C'est pourquoi nous voulons ici vous rappeler quelques gestes qu'il serait bon de poser pour vous faciliter les choses, ce qui constituera une amorce de bel héritage à léguer à ceux que vous chérissez.

Avant toute chose, il vous faudra :

- **rassembler vos documents officiels** (contrat de mariage, relevés de placements, déclarations de revenus, polices d'assurance, etc.) et les mettre à la portée d'une personne responsable;

- pour que vos héritiers s'y retrouvent, il vous faudra faire un **bilan de votre patrimoine**, et ce de la façon la plus détaillée possible (actifs, passifs, etc.)

La planification successorale sera aussi l'occasion de **préciser vos objectifs** : quelles sont vos volontés en regard de ce que vous désirez léguer? Comment voulez-vous assurer la **sécurité financière d'un proche**? Comment entrevoyez-vous la **répartition de votre patrimoine**? Comment pouvez-vous **réduire l'impact financier** de la transmission de vos avoirs? **Comment, entretemps, faire fructifier ce patrimoine**? Avez-vous envisagé de souscrire à une **assurance-vie**?

Ces réflexions vous mèneront à la **rédaction de votre testament**, un document essentiel pour faire connaître vos dernières volontés (qui seront vos héritiers, qui sera le liquidateur de vos biens, etc.). Décéder ab intestat (sans testament) peut s'avérer une corvée pour les proches et entraîner des conséquences fâcheuses (voir organigramme au verso). En rencontrant votre notaire, pourquoi ne pas songer à vos derniers moments de vie en préparant un **mandat en prévision de l'incapacité** : cette démarche permettra elle aussi d'éviter des ennuis de toutes sortes.

En terminant, sachez qu'il est souhaitable de **consulter un professionnel du droit** aux trois à cinq ans afin de vérifier si des changements dans la loi pourraient affecter votre planification.

Tous ces gestes, pas si coûteux au demeurant, allégeront grandement la peine de ceux qui vous sont chers... Nous vous invitons à y réfléchir.

N.B. En ce sens, nous vous proposons d'assister à une **conférence** que nous organisons le **5 novembre prochain en fin de journée en compagnie d'un professionnel du droit**. Ce sera l'occasion pour vous de vous informer sur toutes ces questions. Lieu et heure précise à confirmer. **Prière de réserver votre place auprès de Julie Archambault au 514 350-3041 au plus tard le 9 octobre.**

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par l'équipe de conseillers en placement Imbeau-Morin, chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets.



IMBEAU | MORIN  
CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pascale Imbeau  
Tél. : 514 350-3052  
Sans frais : 1 888 350-8577  
[ImbeauP@vmbi.ca](mailto:ImbeauP@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)

Stéphan Morin, CPA, CA  
Tél. : 514 350-3053  
Sans frais : 1 888 350-8577  
[MorinS@vmbi.ca](mailto:MorinS@vmbi.ca)  
[www.vmbi.ca/imbeaumorin](http://www.vmbi.ca/imbeaumorin)

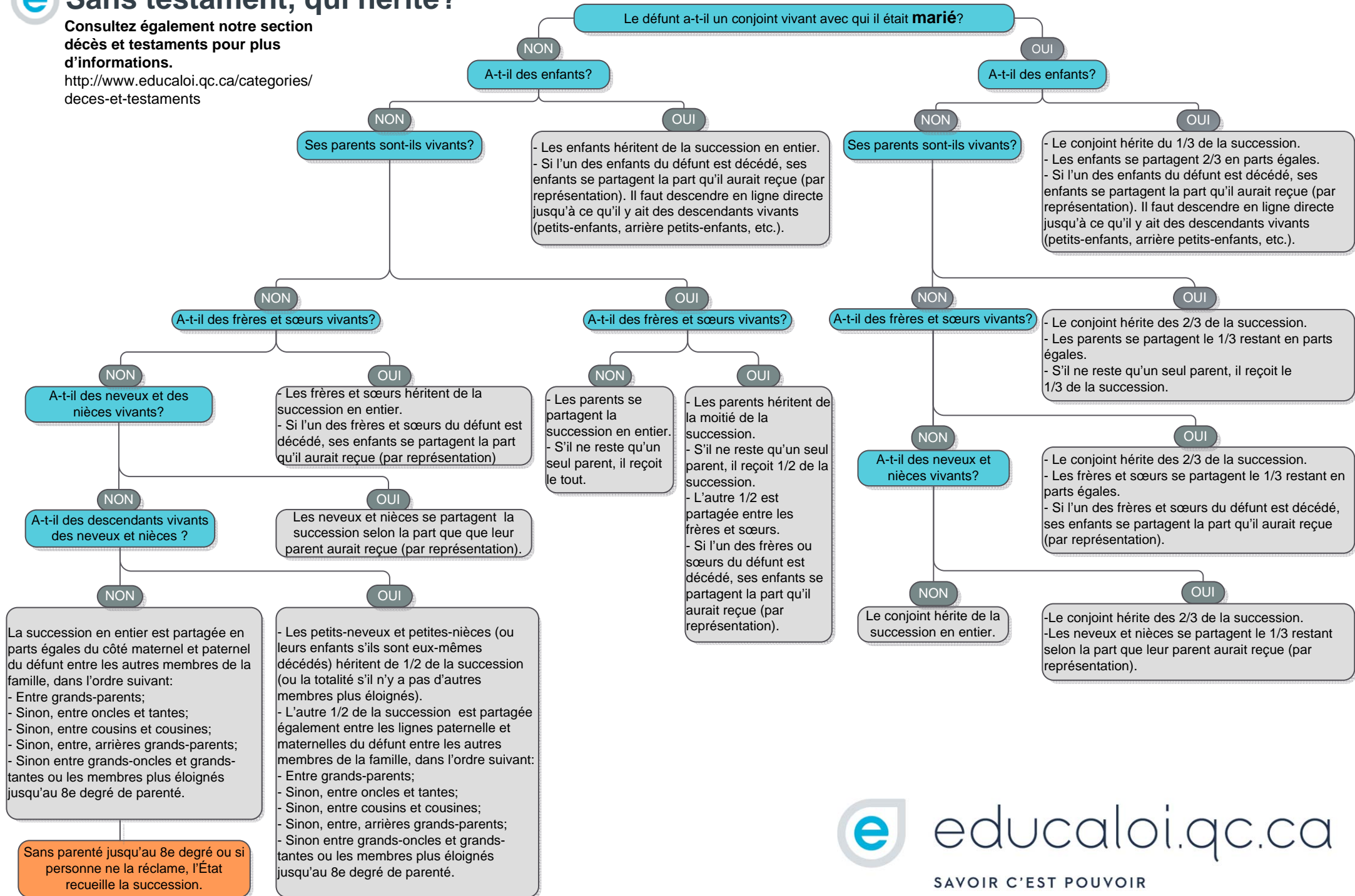
Membre - Fonds canadien de protection des épargnants.  
Courtier membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



# Sans testament, qui hérite?

Consultez également notre section **décès et testaments pour plus d'informations.**

<http://www.educaloi.qc.ca/categories/decès-et-testaments>



educaloi.qc.ca

SAVOIR C'EST POUVOIR